

ENSEIGNER L'ÉCRITURE AUX CYCLES 2&3

PROGRAMME DÉTAILLÉ

La maîtrise de l'écriture est le fruit d'un apprentissage structuré, elle constitue un enjeu majeur dans la réussite scolaire et dans la prévention des difficultés scolaires. Cette maîtrise doit aboutir à l'acquisition d'une écriture fluide, rapide et lisible. Pourtant de nombreux enfants sont en difficulté d'écriture, comment essayer d'y remédier ? C'est l'objet de cette session de formation.

Public visé

Cette formation est spécialement conçue pour les enseignants des cycles 2 et 3 pour les aider dans leur pratique de classe. Elle peut aussi concerner les AVS/AESH, l'IEF. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs généraux de la formation

- Meilleure maîtrise des techniques liées à l'enseignement de l'écriture.
- Avoir des pistes pour aider les élèves en difficulté.
- Harmoniser les pratiques

Références aux compétences du métier d'enseignant :

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques

Résultats attendus

Savoir :

- Connaître les différents paramètres impliqués dans l'acte graphique
- Être attentif aux spécificités des gauchers
- Enseigner la posture et la tenue du crayon
- Apprendre les gestes de base de l'écriture
- Proposer une progression logique
- Faire la liaison avec la lecture
- Proposer des pistes pour venir en aide aux élèves en difficultés (en APC) ...

Contenu

Les différents paramètres impliqués dans l'acte graphique : latéralité, posture, tenue de crayon, outils scripteurs

L'espace feuille : Les lignages, les formats, les interlignes, les marges, couper les mots.

La formation des lettres : les gestes de base, la formation des lettres, les enchaînements difficiles, les erreurs à éviter

- La progression spécifique de l'écriture et la liaison avec celle de la lecture
- les majuscules cursives
- les stratégies de copie
- Que proposer en remédiation ?
- Faire appel à un professionnel

Évaluation

Les outils de mesure proposés par la formatrice : Au cours de la formation les mises en situation pratiques permettent d'évaluer la compréhension. À l'issue de la formation (à chaud) un questionnaire à choix multiples type auto-évaluation des connaissances acquises est proposé à chaque participant.

- **Évaluer la satisfaction des participants**
 - Les objectifs annoncés de la formation sont-ils atteints ?
 - Les attentes personnelles sont-elles satisfaites ?
 - Les apports de la formation : savoirs professionnels et impact sur la pratique
- **Évaluer le dispositif de formation**
 - Les méthodes pédagogiques
 - L'adaptation à l'hétérogénéité du groupe
 - La place laissée aux échanges et au partage d'expériences
 - L'organisation matérielle
- **Le référentiel sur lequel s'appuie l'évaluation**
 - Concepts et savoirs disciplinaires spécifiques : prérequis, tenue du crayon, progression, liaison avec la lecture, stratégies de copie)
 - Savoir-faire relatifs à l'application pratique de la démarche proposée (savoir-faire procéduraux)

Chaque bénéficiaire de la formation recevra une attestation nominative de fin de formation prévue à l'article L. 6353-1 alinéa 2 du Code du Travail

Maj 16/06/22